

UN PROJET INTÉGRÉ AU PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER



Signé avec l'État en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier prévoit la réalisation de 20 projets sur les réseaux Sanef et Sapn, concentrés sur 5 domaines d'intervention :

- > l'aménagement du territoire
- > la sécurité du réseau
- > la protection de l'eau
- > l'élargissement des voies
- > l'amélioration des services

En contrepartie des 724 millions d'euros investis, le groupe Sanef bénéficie d'un allongement de la durée de ses concessions. Il est de 2 ans pour le contrat Sanef.



À l'échelle de la Région Nord, de multiples projets seront réalisés par Sanef, dans le cadre du Plan de Relance Autoroutier: la création d'une bande d'urgence sur l'A29, l'aménagement d'un échangeur entre la RN42 et l'A16, la modernisation d'aires de service et de repos, la création de places poids lourds et l'aménagement de places de covoiturage...

Les 4 grands bénéficiaires

du plan de relance du groupe Sanef



Sanef, un maître d'ouvrage expérimenté, engagé dans la modernisation de son réseau

Au quotidien, la mission du groupe Sanef est d'exploiter mais aussi de sécuriser, d'entretenir, de valoriser et de développer le réseau autoroutier. Entretien des relations de proximité et favorisant la concertation avec les territoires, il collabore avec les collectivités locales pour mettre en œuvre ses projets, mais également pour accompagner et dynamiser le développement des régions.

➔ *La création d'une liaison entre la RN42 et l'A26 témoigne de l'engagement de long terme du groupe et de sa capacité à investir pour des solutions pérennes contribuant au développement des territoires.*

Qu'est-ce qu'une concertation réglementaire ?

Cette concertation est organisée par la Préfecture du Pas-de-Calais. Elle intervient à l'issue des **études préliminaires** qui permettent de dessiner les grandes lignes du projet à soumettre au public. Elle pose un cadre pour échanger **sur le projet** et connaître les avis et les propositions de l'ensemble des publics.

Les avis formulés seront synthétisés dans un **bilan de concertation** qui permettra d'alimenter la suite des études. L'avis du public sera de nouveau sollicité au moment de **l'enquête publique**.

Pour **vous informer** et **vous exprimer** sur le projet du **11 juin au 11 juillet 2018**

Un dispositif complet vous permet de vous informer et de participer à la concertation :

UNE RÉUNION PUBLIQUE, LE 13 JUIN 2018 À 19H À ESQUERDES

à la salle des fêtes La Poudrerie
Rue Bernard Chochoy, 62380 Esqueredes

- Un dossier présentant le projet et un registre, mis à disposition du public en mairies de LUMBRES, ACQUIN-WESTBECOURT, SETQUES, WISQUES, ESQUERDES aux dates et heures d'ouverture au public.
- Le site internet www.planderelance.sanef.com et le formulaire de contact en ligne
- La Ligne Info Projets ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17 heures.

0 806 800 036

Service gratuit
+ prix appel

- **Par courrier:**
Sanef
Direction de la construction - Site de Senlis
Concertation publique RN42-A26
BP 50 073
60304 SENLIS CEDEX
- **Par e-mail:** amenagementRN42-A26@sanef.com



Aménagement de la liaison RN42 - A26

Concertation publique
du 11 juin au 11 juillet 2018

La RN42 constitue un lien routier structurant pour les déplacements du Pas-de-Calais.

Sanef prévoit de développer une continuité de circulation performante entre la RN42 et l'A26, ainsi que de proposer des **accès locaux plus directs** à la RN42.

Un premier projet avait été présenté au public en 2017.

Afin de **prendre en compte** les avis formulés à cette occasion, **le tracé a été retravaillé** pour limiter ses impacts locaux.

Une nouvelle concertation est organisée par la préfecture du Pas-de-Calais pour permettre à tous de s'informer et de donner son avis sur cette **version modifiée du projet**.



OFFRIR DE MEILLEURES CONNEXIONS ROUTIÈRES

Le projet de liaison RN42 - A26 prévoit de créer un barreau entre la RN42 et l'A26 et de construire une bretelle d'entrée et de sortie en complément du demi-diffuseur existant de Lumbres (RD225) situé sur la RN42.

La mise aux normes autoroutières de la RN42 sur environ 5 km sera aussi réalisée dans le cadre de ce programme.

L'amélioration de la continuité autoroutière au niveau du nœud RN42/A26 permettra notamment à Boulogne-sur-Mer une meilleure articulation avec le réseau autoroutier français et européen.

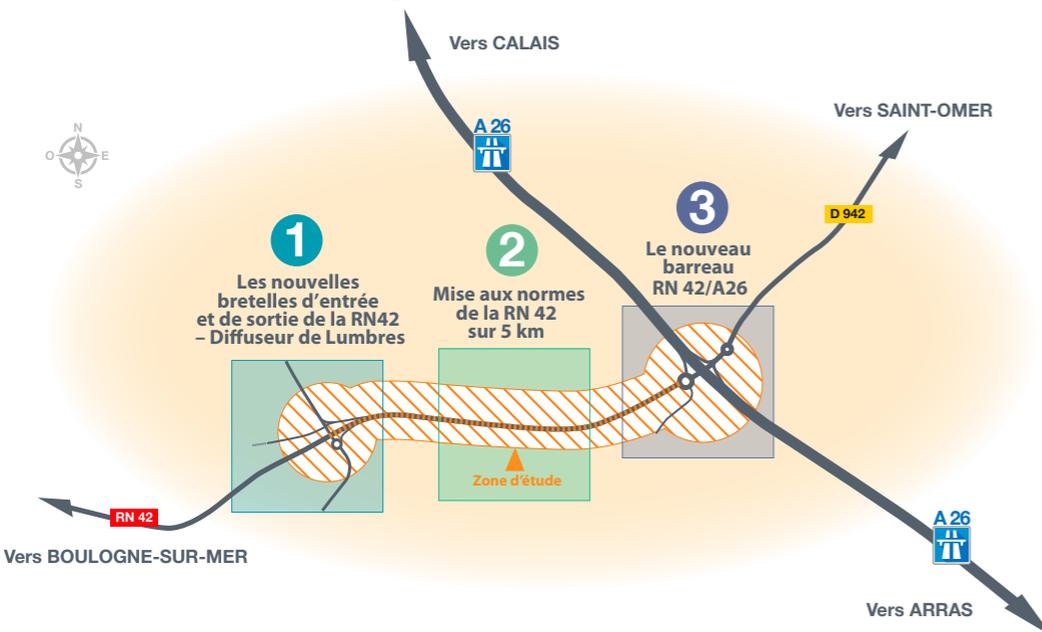
+ Fluide

À terme, une connexion plus lisible de la RN42 au réseau autoroutier et un confort de circulation amélioré au niveau de la zone d'activités de Lumbres. Aux heures de pointe, le projet limitera l'utilisation des giratoires de la D942 et de la RN42 par les poids lourds.

+ Sûr

Des équipements seront installés en respectant le niveau de performance attendu sur autoroute (Postes d'Appel d'Urgence, équipements de sécurité).

Le projet de liaison RN42 - A26 comprend 3 zones d'aménagement complémentaires



Les aménagements prévus pour les zones 1 et 2 restent inchangés par rapport à l'ensemble du projet présenté en 2017.

3 Version 2017

Le projet de barreau RN42/A26 tel que présenté à la concertation de 2017



3 Version 2018

Le nouveau projet de barreau RN42/A26 soumis à la concertation de 2018

- > Un tracé plus compact, au plus proche des ouvrages existants.
- > Des impacts diminués grâce à une conception optimisée.



UN PROJET MODIFIÉ POUR TENIR COMPTE DE L'AVIS DU PUBLIC

Lors de la concertation menée du 27 février au 24 mars 2017, le public avait pu s'informer et s'exprimer sur le projet, notamment dans le cadre de la réunion publique du 8 mars 2017 à Esquerdes.

Le bilan de cette concertation faisait état de l'opinion locale assez unanime concernant un impact agricole trop marqué et de craintes relatives aux enjeux environnementaux (acoustique, gestion des eaux...).

Sanef a retravaillé le projet afin d'en limiter les impacts et s'engage à poursuivre le dialogue localement.

Un tracé, tenant compte des remarques du public, est aujourd'hui présenté dans le cadre d'une nouvelle concertation.



Le calendrier prévisionnel du projet et son financement

Sanef, concessionnaire de l'A26, est le maître d'ouvrage qui finance et réalise le projet.



Sanef investit **65 M€ HT** pour la RN42



Août 2015

Signature du plan de relance

2016
Études techniques et environnementales

2017
Concertation publique projet initial

2018
Concertation publique sur le projet modifié

2019
Enquête publique

2020
Déclaration d'utilité publique

2021
Lancement des travaux

2022
Mise en service